



Paru le 16 septembre 2022

Pour Le Corbusier

Le conseil municipal de Kembs a voté une subvention de 4000 € à la Fondation du patrimoine, pour la restauration de l'écluse Le Corbusier, située au nord du ban communal. VNF (Voies navigables de France) a engagé un projet de restauration des deux bâtiments, la tour de contrôle et le bâtiment administratif, qui figurent parmi les rares commandes publiques passées à l'architecte et qui sont sa seule réalisation en Alsace. « 4000 €, c'est un montant symbolique dans un dossier estimé à 1,9 million, a précisé le maire. Mais c'est important pour nous qui avons la volonté de trouver un ancrage touristique, pour que les touristes s'intéressent à Kembs et faire vivre chambres d'hôtes, camping ou encore port de plaisance. »

Certains conseillers ont fait part de leurs doutes sur ce chantier de restauration, notamment quant aux qualités architecturales des bâtiments. VNF, de son côté, veut « rénover les bétons, tout comme les murs, portes, fenêtres et sols ». L'usage d'une salle de réunion, notamment, d'une cinquantaine de mètres carrés, reste à définir - et la commune souhaite en trouver un usage - peut-être pour des expositions consacrées au site, ou à la place de l'eau ? Dans ce cas, cela libérerait de la place, par exemple, à la Maison du patrimoine. Le conseil de Kembs espère pouvoir un jour y exposer les trouvailles archéologiques faites sur l'extension du camping.